

## Marie-Toussainte 1695 et 1895

*En septembre 2009, les Archives Départementales ont publié, après numérisation, l'état-civil de l'Yonne qui est parvenu jusqu'à nous, concernant Collemiers, le registre des BMS 1638-1700 -5MI326/1 vue 98/138 fait état, à la date du lundi 1<sup>er</sup> août 1695, du texte suivant dont j'ai respecté, autant que possible, l'orthographe et la ponctuation :*

« L'an de grace mil six cent quatre vingt quinze le lundy jour des calendes d'aoust, seant a Rome le pape Innocent douziesme du nom sous le pontificat d'Illustrissime et Reverendissime pere en Dieu Messire Hardouin Fortin de la Hoguette Archevesque de Sens primat des Gaules et de Germanie regnant en France Louis quatorze Dieu donné dit Le grand, je soussigné mestre Chanoine de léglise de Sens fondé à lautel de Nostre Dame certifie a tous qu'il appartiendra qu'en consequence de la permission accordée par noble et scientifique personne Monsieur m<sup>r</sup> Charles Nicollas Taffoureau docteur de Sorbonne doyen de léglise metropolitaine de Sens official et grand Vicair a la requeste et en presence de venerable et discrete personne m<sup>r</sup> Jean De Droux prestre Curé de cette Eglise St martin de Collemiers diocese de Sens j'ay fait la benediction solennelle de la plus grosse cloche de cette Eglise apres la grande messe par moi celebrée a laquelle cloche ont esté imposés les noms de Marie Toussainte par noble homme monsieur Toussaint Marcelat receveur des tailles maire de Sens seigneur de Saint antoine et de Saint clement et dame Marie Joüin son epouse a laquelle susdite benediction ont assisté venerables et discrettes personnes m<sup>rs</sup> Francillon Curé de Gron, Michau Curé de Subligny, Poutey Curé de St Martin Curé de Villeroy – honorables hommes m<sup>rs</sup> Richard, Savinien michel Maistre chirurgien a Sens, Jean Dedroux et Mathieu Henriot marchands demeurant a Sens et plusieurs habitants dudit lieu et paroisse de Collemiers fait les an et jour susdits. »

Signatures identifiables : « Marcellat, Marie Joing, Richard, Francillon, Macon, Chereau, Dedroux curé de Collemiers », *un blanc a été laissé à la place du nom du curé de Villeroy lequel s'appelait Michel MOLET, il ne semble pas avoir signé.*

*Début août 2020, suite à une panne de la sonnerie automatique, Catherine ROTA, Joël THIBAULT et Dominique GAUTROIS sont montés dans le clocher pour constater le problème et en ont profité pour faire le relevé des inscriptions sur la cloche, ce dont je les remercie. En voici le détail effectué malgré les sévices subits, à savoir : les fientes d'oiseaux et les coups de marteaux (empruntés à la forge THEVENON) donnés dans l'euphorie de la Libération en août 1944 qui rendent les noms partiellement illisibles, heureusement que la mairie possède encore les registres de délibérations de l'époque ce qui nous a permis de reconstituer les parties effacées :*

**République Française refondue en 1895 pour la commune de COLLEMIERS YONNE sous l'administration de GUICHARD Augustin – adjoint : COLIN Arsène – GRÉMY Isidore – MOUROUX Jules – PAIN Alexandre – FAISANT Eusèbe – MOUROUX Florestin – BRISSOT Henri – GUICHARD Polycarpe -- conseillers -- Ferdinand FARNIER Fondateur à ROBÉCOURT VOSGES.**

*J'ai pris une police de caractères la plus proche possible de ceux utilisés par le fondateur.*

*Notre cloche d'aujourd'hui n'est donc pas Marie Toussainte « senior » baptisée en 1695 mais Marie Toussainte « junior » issue d'une refonte suite à une fêlure de 46 cm de longueur, nous en avons confirmation par un compte-rendu d'une session de conseil municipal du 26 mai 1895. Par une autre délibération du 23 février 1896, il semble que le coût de l'opération de refonte, toutes sujétions comprises, ait coûté 400 francs subventionnés à hauteur de 180 francs par le Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes. Le 31 mai 1896, le budget additionnel fait état de cette recette.*

La fonderie FARNIER est maintenant un musée, toujours située dans le village campanaire de Robécourt dans les Vosges. L'association de bénévoles qui l'anime aurait dû fondre quelques cloches fin juillet 2020 s'il n'y avait eu la pandémie.

Marie Toussainte junior pèse 380kg, chante en La et a un diamètre de 878 mm. (C'est grâce à un des membres de l'association que nous connaissons les caractéristiques de notre cloche.)

Il est surprenant, pour nous maintenant, que seuls les membres du conseil municipal ait eu l'honneur de voir leur nom figurer sur cette refonte. Mais à l'époque, le maire était très anti-clérical, (après la séparation de 1905, il a réussi à faire prendre une délibération projetant la démolition de l'église qui, heureusement sera interdite par le préfet), le presbytère avait été acheté par la commune plusieurs dizaines d'années auparavant et le curé peut-être prié d'aller résider ailleurs, c'était celui de Gron qui venait officier à Collemiers. En 1901, une autre délibération interdira à Monsieur le curé de porter la soutane en dehors de l'exercice de ses fonctions religieuses sur le territoire de la commune. D'où quasi certainement, la raison de ces inscriptions très laïques sur ce symbole religieux.

Collemiers, le jeudi vingt août deux mille vingt, (V2)

Michel GRÉMY

P.S. : un quelconque moteur de recherche vous permettra d'accéder au site de l'association gérante du musée campanaire de Robécourt, lequel site donne tous les renseignements souhaitables.

Ci-dessous la reproduction de l'acte de baptême du premier août mil six cent quatre vingt quinze :

